Le Vatican autorise l'utilisation des vaccins COVID-19 fabriqués à partir de tissus de fœtus avortés

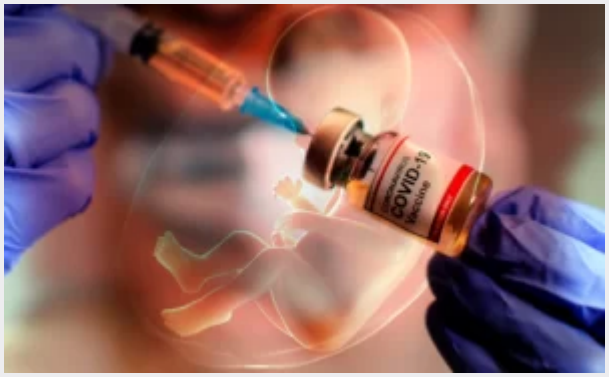

[Source : anguillesousroche.com]

VILLE DU VATICAN (Reuters) – Le Vatican a déclaré lundi aux catholiques romains qu'il était moralement acceptable d'utiliser les vaccins COVID-19 même si leur production faisait appel à des lignées cellulaires provenant de tissus de fœtus avortés.

Une note de la congrégation doctrinale du Vatican, la Congrégation pour la doctrine de la foi, a déclaré que l'utilisation de ces vaccins était autorisée tant qu'il n'y avait pas d'autres solutions.

Selon la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB), qui a publié la semaine dernière une note distincte à l'intention des catholiques américains, les vaccins Pfizer Inc et Moderna Inc ont tous deux un lien avec des lignées cellulaires provenant de tissus issus d'avortements au siècle dernier.

La note du Vatican précise que l'octroi d'une légitimité morale est lié au principe des *« différents degrés de responsabilité de la coopération au mal »*.

Cela signifie qu'en raison de la gravité du danger que représente la pandémie, ces vaccins *« peuvent être utilisés en toute conscience, en sachant que cela ne constitue pas une coopération formelle avec l'avortement dont proviennent les cellules utilisées pour la production des vaccins »*, précise la note.

En l'absence de vaccins sûrs fabriqués à partir d'autres sources, *« il est moralement acceptable de recevoir des vaccins Covid-19 qui ont utilisé des lignées cellulaires provenant de fœtus avortés dans leur processus de recherche et de production »*.

Les évêques américains ont déclaré que les vaccins utilisaient des lignées cellulaires tirées de tissus obtenus à partir de deux avortements qui ont eu lieu dans les années 1960 et 1970 et qui ont souvent été reproduits depuis.

La note du Vatican précise que l'utilisation de tels vaccins *« ne constitue*

pas en soi une légitimation, même indirecte, de la pratique de l'avortement ».

Elle exhorte l'industrie pharmaceutique à développer des vaccins totalement éthiques et les gouvernements et organisations internationales à les rendre accessibles aux nations les plus pauvres.

La note du Vatican précise que si l'utilisation des vaccins est volontaire, *« le bien commun peut recommander la vaccination, notamment pour protéger les plus faibles et les plus exposés »*.

Lire aussi : Le Vatican affirme que l'utilisation de vaccins Covid-19 fabriqués à partir de tissus fœtaux avortés dans les années 1960 est éthique

Source : Reuters, 21/12/2020 – Traduit par Anguille sous roche